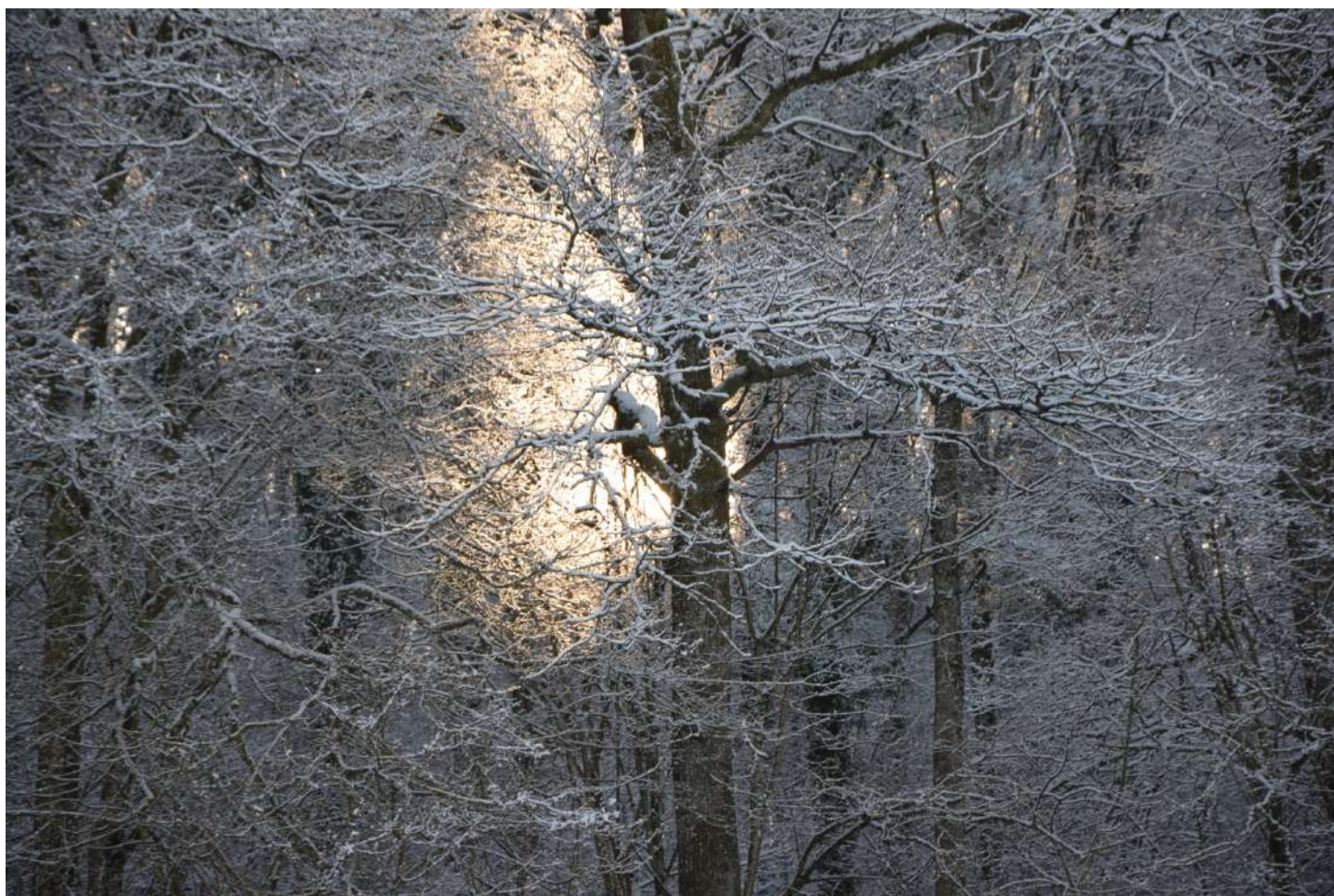


Chemaudin & Vaux

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS



**FORÊT : LES
ENJEUX DE CE
PATRIMOINE**

PAGE 7

**PORTRAIT :
LES EMPLOYÉS
TECHNIQUES**

PAGE 9

**CCAS : SERVICES
DES PERSONNES
VULNÉRABLES**

PAGE 14

Sommaire

Chemaudin & Vaux

JOURNAL MUNICIPAL
D'INFORMATIONS N°9

Direction de la publication :
Mairie de Chemaudin
et Vaux

Responsable de rédaction :
Gilbert GAVIGNET

Photo de couverture :
René GIRARD

Impression :
Imprimerie Dodane
Rue de Blanchot 25770
Serre-les-Sapins

NOTRE VILLAGE

01 LE MOT DU MAIRE

03 INFOS PRATIQUES

04 DOSSIER TRAVAUX

Cimetières
Terrasses du vallon
Salle de sport
Rue de la mare
Circulation

07 PATRIMOINE

09 PORTRAIT

11 CONSEILS
MUNICIPAUX

VIVRE À CHEMAUDIN ET VAUX

14 ACTIONS DU CCAS

15 VIE ASSOCIATIVE

Tennis
La Vaulienne
Acti-Séniors
Football
Mouv'ados
Centre Socio-Culturel

19 11 NOVEMBRE

20 AGENDA

Recevez les actualités de votre commune



Infos pratiques, vie de la commune (CCAS, centre socio-culturel, vie associative...), conseils municipaux, arrêtés... retrouvez tout cela et bien plus sur le site de la commune :

<https://chemaudin.fr> et inscrivez-vous à la lettre d'information

NEWSLETTER : L'ACTUALITÉ VIENT À VOUS !

Donnez votre adresse mail.

Validez votre inscription dans le courriel de confirmation.

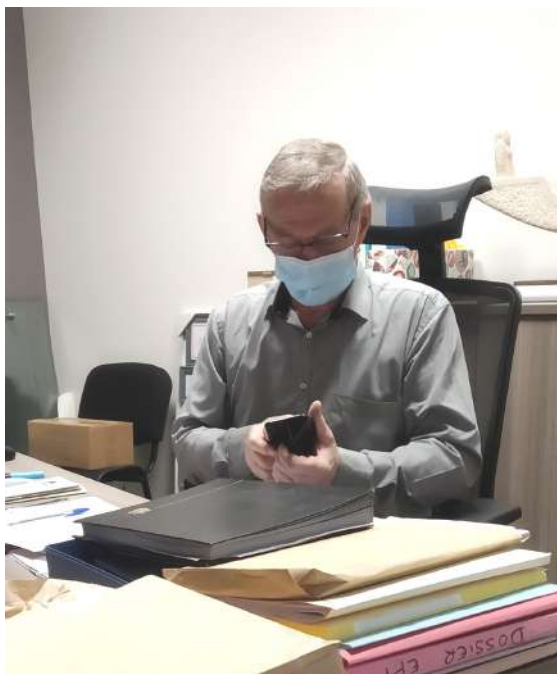
Quelques clics pour ne manquer aucune info !

ABONNEZ-VOUS À NOTRE
LETTRE D'INFORMATIONS

E-mail *

Je m'abonne !

Le mot du maire



A son habitude, le crépuscule de l'année annonce les fêtes de fin d'année. Cette période festive apportera un peu de gaieté dans ce contexte de pandémie de COVID 19, mais obligera toujours à une vigilance particulière face à la multiplication des attentats terroristes qui touchent notre pays. Le niveau d'alerte reste très élevé.

Cette pandémie a bouleversé et bouleverse encore notre vie au quotidien. Je retiens de cette année 2020 la valeur solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre village, notion de solidarité souvent « diluée » à l'aune de cette crise sanitaire sans précédent.

Nous avons pu compter sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus etc....

Courage à nos associations privées d'activité. Mesdames et Messieurs les présidents d'association, gardez toute votre motivation et encore l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs. Car force est de constater, la COVID 19 a eu raison de vous en vous obligeant à annuler beaucoup de manifestations et activités.

J'ai une pensée particulière pour les familles qui sont touchées dans la santé de leurs proches ou dans leurs activités professionnelles.

Je mesure aussi les difficultés économiques que les entreprises (commerces, restaurants etc.) ont pu rencontrer. Mais vos efforts ne seront pas vains et je reste convaincu que tous ensemble nous montrerons nos capacités de résilience.

La vie du conseil municipal a été bousculée tout au long de cette année. L'heure est encore à la réflexion, aux échanges et à la construction de dossiers. La salle de sports baptisée « Salle de sports TRINCANO », en mémoire de Didier Grégoire TRINCANO, mathématicien né à Vaux les Prés ouvrira ses portes en janvier 2021.

Le marché de la rénovation de l'ancienne mairie en salle associative, création de deux logements et deuxième micro crèche a été attribué à treize entreprises.

Les Terrasses du Vallon ont vu emménager leurs résidents. Les conditions d'accueil étaient loin d'un idéal. Semaines après semaines, tout rentre dans l'ordre et j'espère que les désagréments subis seront vite oubliés. Je souhaite aux douze résidents de pouvoir profiter dès que possible du projet social, qui après la crise leur permettra de bien vivre sur notre commune.

Les prémices du projet "Résidence Autonome et maison médicale" commencent à animer nos réunions de travail. Il en est de même pour le projet de terrain synthétique en intercommunalité. Pour l'instant, il s'agit de s'entourer des meilleurs conseils pour répondre aux besoins identifiés lors de notre campagne électorale.

Mais gardons en mémoire, que l'avenir de votre commune est étroitement lié au projet de territoire du Grand Besançon Métropole et aux décisions de son conseil communautaire. Déjà, le gel du volet économique à partir de 2021 nous privera d'une recette annuelle importante issue du développement de la zone d'activité de l'Échange. Cette délibération communautaire confirme le discours que je tiens depuis plusieurs années, mais je ne croyais pas son application aussi rapide et brutale. Optimistes, nous saurons rebondir.

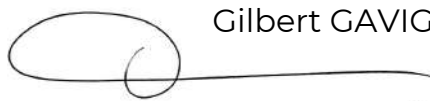
A l'heure où j'écris ces mots, il est fort probable que je ne pourrai pas vous inviter à la traditionnelle présentation des vœux au risque de ne pas respecter le protocole sanitaire.

Chers administrés, laissez moi terminer cet édit par une note plus joyeuse en laissant la magie de Noël et du nouvel an opérer. Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Je formule des vœux pour que cette expérience vécue nous rende plus humbles, plus solidaires et que nous restions impatients de revivre tous ensemble comme auparavant. Je fais le vœu d'une année lumineuse et couronnée de succès. Je cite Paulo Coelho, romancier :

*« Personne ne peut retourner en arrière,
mais tout le monde peut aller de l'avant »*

Bien cordialement

 Gilbert GAVIGNET

Infos pratiques



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Le matin, du lundi au vendredi :
8h30 à 12h00
L'après-midi, les lundis et mercredis :
13h30 à 18h
L'après-midi, le vendredi
13h30 à 17h



Horaires des déchetteries

Du lundi au samedi :
8h30 à 12h20 et 13h30 à 16h50
Le dimanche
(Besançon Tilleroyes)
8h30 à 12h20



Soyez vigilant !

Les intrusions dans les propriétés sont malheureusement toujours d'actualité. La gendarmerie est un interlocuteur pour votre tranquillité pendant vos vacances mais aussi pour vous prodiguer des conseils de sécurité.



Numéros utiles :

Dr. Ribère 03 81 58 57 73
Pharmacie Rémy 03 81 58 58 02
Infirmières 03 81 58 54 65
Kinésithérapeute 09 54 10 09 58
Médecin de garde 3966
Pharmacie de garde 3237



Contenons l'épidémie d'Influenza Aviaire

Le virus H5n8 circule par l'intermédiaire des oiseaux migrateurs. Nous vous rappelons que la claustration des volailles, ou la protection de celles-ci par un filet, est obligatoire.



La commune s'engage dans la gestion de la population féline

Afin de stopper la prolifération et maîtriser la population des chats errants, la commune va mettre en place une campagne d'identification et de stérilisation des chats divagants en lien avec une association de sauvegarde des animaux et un cabinet vétérinaire.

L'identification des chats est obligatoire, article L212-10 du Code Rural et à la charge du propriétaire. Tous les détenteurs de chiens et/ou de chats sont donc invités à faire identifier leurs animaux.

L'identification est possible par :

- Puce électronique obligatoire pour voyager en Europe, ou
- Tatouage se fait sous anesthésie générale à partir des 6 mois de l'animal. Attention, l'encre peut s'estomper au fil du temps.

Soyons responsables : les propriétaires doivent veiller à l'identification et aux bons traitements de leurs animaux.

Pour rappel : Il est interdit de nourrir des animaux errants non identifiés. (Article 120 du règlement sanitaire du Doubs section 4)

Pour signaler votre animal perdu ou un animal trouvé :
www.pet-alert-25.fr ou www.filalapat.fr

Les cimetières



Le groupe de travail sur la gestion des cimetières a statué sur les travaux à réaliser et permis au Conseil Municipal de délibérer ainsi :

- **Cimetière de Vaux les Prés :**

Création de 9 caves urnes avec pavage à l'identique en continuité de l'existant (photo 1)

- **Cimetière de Chemaudin :**

8 nouveaux caves urnes installés

Vu le vieillissement prématuré du columbarium (photo 2), la commune était dans l'obligation de transférer les urnes funéraires dans un nouveau columbarium (photo 3). Ce transfert a été réalisé avant la Toussaint sous contrôle d'huissier . La commune a pris intégralement en charge les différents coûts inhérents. Il sera ajouté 2 cases supplémentaires pour les futures demandes.

Un grand merci aux agents communaux pour l'entretien sérieux et efficace des deux cimetières.

RAPPEL DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES CIMETIÈRES

Aucun objet, bibelot, ... ne doit être collé ou fixé définitivement sur les columbariums mis à part les plaques nominatives et décorations attenantes.

Pour le fleurissement, merci de respecter le périmètre destiné à chaque concession.

Les Terrasses du Vallon

Les travaux des Terrasses du Vallon, ensemble immobilier de 12 logements à destination des personnes âgées autonomes, sont en passe d'être achevés. Les dernières finitions sont en cours.

A ce jour, tous les logements sont occupés et les premiers locataires semblent apprécier leur nouveau cadre de vie. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune de Chemaudin et Vaux.

Dossier travaux

La salle de sport

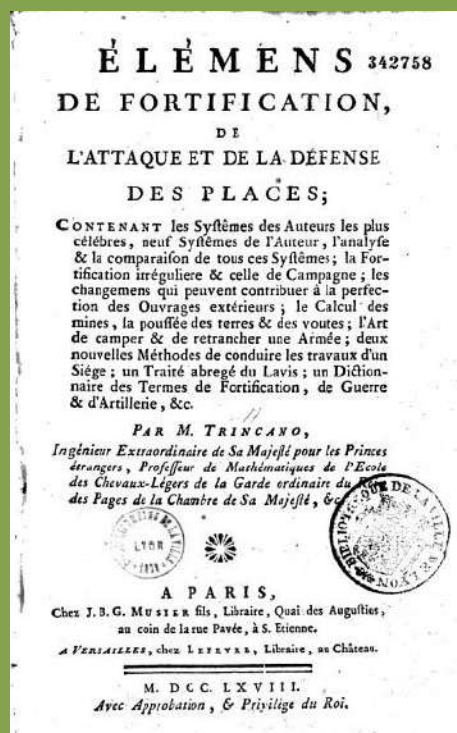
La construction est achevée, le parking est mis en enrobé. Des devis sont à l'étude pour réaliser l'aménagement intérieur afin d'équiper cette salle avec le matériel sportif approprié.

Elle devrait être opérationnelle en début d'année et investie par les différentes associations de la commune. (Tennis, Gym, Pilate, Ping-pong, etc..)

D'environ 600m², elle dispose de vestiaires homme et femme avec douches ainsi qu'un local de rangement pour le matériel sportif (48m²). Le conseil municipal a souhaité conserver le nom de l'espace existant : salle de sport Trincano.



DIDIER-GREGOIRE TRINCANO (1719-1792)



Ingénieur militaire et mathématicien sous Louis XV, il naquit à Vaux-les-Prés en 1719.

Fils d'un voyageur de commerce d'origine milanaise installé à Vaux, bailliage de Besançon, il obtint une chaire de professeur à l'école d'artillerie de Besançon, après des études de mathématiques.

Il servit comme ingénieur à Fribourg en 1744, puis à Berg Op Zoom (Pays bas) pendant le siège de cette ville en 1747.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages notamment d'un « *Traité complet d'arithmétique à l'usage de l'école militaire des chevaux-légers de la garde du roi* », d'un recueil intitulé « *Eléments de fortifications, de l'attaque et de la défense des places* », ainsi que, en 1754, d'un memorandum « *Quelle serait la manière la plus économique de faire du sel en Franche Comté* ».

Au cours des années 1760, il fut envoyé en Tunisie pour conduire les travaux de fortifications de la ville de Kairouan.

A son retour en France, nommé « professeur de mathématiques des chevaliers et pages », il établit, à Versailles, une « école pour les étudiants distingués », dans laquelle a étudié son fils, lui-même auteur de nombreux ouvrages.

Rue de la Mare, encore un peu de patience...

Les riverains de la rue de la Mare devront encore patienter quelques semaines avant l'achèvement de l'aménagement de leur voirie.

Après des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public) par le SYDED (Syndicat d'Énergies du Doubs), des travaux de réfection de voirie étaient programmés pour cette fin d'année 2020.

Malheureusement, et pour des raisons budgétaires, GBM (Grand Besançon Métropole) - qui a désormais la compétence voirie - n'a pas débloqué les crédits qui auraient permis l'achèvement des travaux.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'Etudes BEJ – L'Ingénierie Comtoise, et le montant de son estimation était de 200 000 € H.T. La conjoncture difficile pour les entreprises de Travaux Publics et un climat concurrentiel exacerbé a permis d'attribuer le marché pour le montant très avantageux pour la collectivité de 126 000 € H.T. à l'entreprise COLAS de Dannemarie sur Crête. Cette somme est répartie à raison de 50% pour la commune et 50% pour GBM.

Gageons que les travaux pourront démarrer cette fois dès que le climat le permettra en début d'année, et qu'un bel axe de circulation partagé – piétons, vélos, voitures – sera rendu à des riverains enfin récompensés de leur patience !



SÉCURISATION DE L'ESPACE PUBLIC

La largeur de la chaussée sera réduite en créant des trottoirs de part et d'autre. Une voie cyclable sera matérialisée au sol et la rue sera rendue à la circulation en sens unique, depuis la D11 vers le centre du village.

Une partie de la rue de Travers sera, elle aussi, réfectionnée simultanément jusqu'à la rue des Maisons Neuves.

Ce projet d'aménagement a été porté à connaissance des riverains lors d'une réunion.

Circulation

Une réflexion est en cours concernant la circulation au niveau de la Grande Rue et de la rue Principale. Des projets d'aménagement sur ces deux chaussées sont à l'étude car la vitesse des véhicules est trop importante et notre sécurité n'est plus assurée.

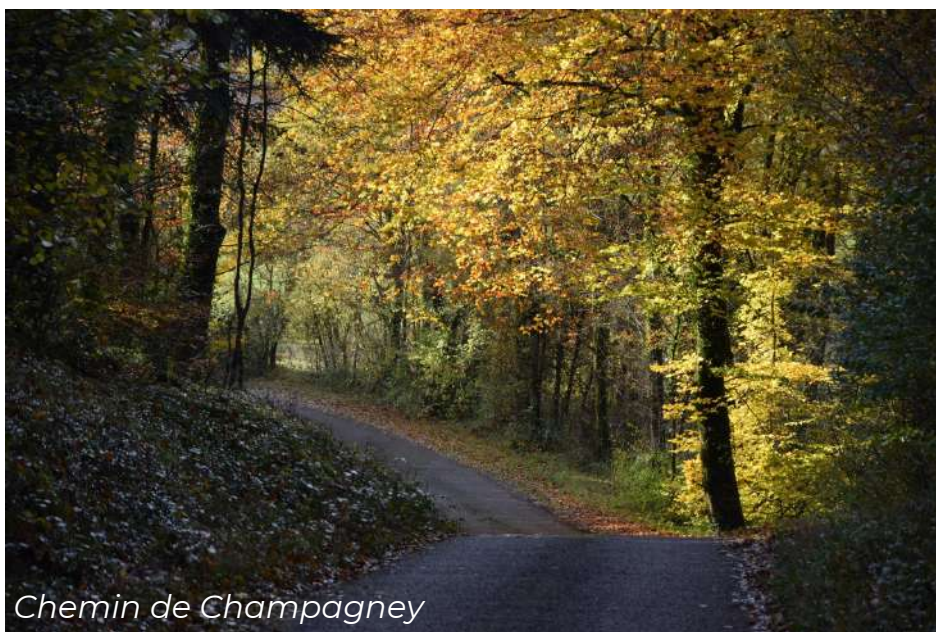
Forêt communale :

les enjeux du patrimoine forestier français

Avec 16 millions d'hectares boisés, la forêt occupe aujourd'hui 30% du territoire métropolitain. Un patrimoine qui représente des enjeux importants pour les communes, notamment dans le Doubs où la forêt communale représente 50% des espaces boisés.

Dans nos précédents articles, nous avons évoqué les « crises sanitaires » qui affaiblissent la forêt : maladies, insectes et dérèglement climatique affectent en effet fortement la vie et l'essor de nos espaces boisés...

Des nuisances qu'il est nécessaire de maîtriser car la forêt représente des atouts et enjeux importants pour les communes, au premier rang desquels une fonction économique qui est loin d'être négligeable.



Chemin de Champagney

En région Bourgogne Franche Comté, plus de 2 millions de mètres cubes de bois sont sortis des forêts chaque année. Près du tiers de ce volume est destiné aux particuliers pour répondre aux besoins en bois de chauffage (affouage entre autres).

Le reste est valorisé par la filière bois, avec 3 axes essentiels :

- **le bois d'œuvre**, qui part vers les scieries pour y être débité en planches, poutres, bastaings... il s'agit ici des grumes de qualité (rectilignes, sans nœuds...)

CHIFFRES CLÉS

Forêt française :
au 4ème rang des pays européens après la Suède, la Finlande et l'Espagne.

Forêt métropolitaine :
16,8 millions d'ha en 2020 (en 1830, 9 millions d'ha).

Production par régénération naturelle :
environ 7,2 m³ de bois par ha et par an.

Exploitation :
environ 4 m³ par ha et par an.

La forêt représente :
31% du territoire national (Région BFC : 36% ; Doubs : 44%)

Part de la forêt publique (communale ou domaniale) dans la forêt française :
France 25% ; région BFC 40% ; Doubs 54%.

Filière bois en France :
23 milliards €, 100 000 entreprises, 500 000 emplois.

En région BFC :
5 000 entreprises et 20 000 emplois.



- le bois d'industrie, de qualité moindre ou de plus faible diamètre, destiné à être broyé et transformé pour une utilisation sous forme de panneaux de fibres, panneaux de particules, papier...
- le bois énergie (bois en fin de vie, sciures, chutes...) destiné à être transformé

en plaquettes ou granulés pour une utilisation à des fins énergétiques.

En région Bourgogne-Franche-Comté, la filière bois représente environ 20 000 emplois, 5 000 entreprises, pour 2 millions de mètres cubes exploités chaque année.

Une fonction écologique et sociale

Les forêts sont des refuges de biodiversité. De nombreuses actions sont menées pour la préserver : mélanges d'essences forestières, conservation d'arbres morts ou à cavité, préservation des cours d'eaux et des zones humides...

Dans les programmes de reboisement actuels, l'adaptation aux évolutions du climat fait aussi l'objet d'une anticipation plus attentive. Ainsi, l'avenir de l'épicéa est fortement compromis en dessous de 800 à 1000m d'altitude où il avait été implanté pour une valorisation rapide en bois d'œuvre. De plus, le chêne sessile, plus résistant à la sécheresse, sera privilégié au chêne pédonculé très présent dans nos forêts.

La forêt assure également un rôle de protection des sols et des ressources en eau, grâce à la présence du « couvert forestier » et à la non-utilisation de produits chimiques dans les forêts certifiées comme celle de Chemaudin et Vaux.

La forêt a également un rôle capital dans le cycle du carbone : elle capte 20 à 25% des émissions de CO2 émises !

Enfin, la forêt est un espace de loisirs et de détente : champignons, tourisme, chasse, sports et loisirs, qualité paysagère... On lui reconnaît même de plus en plus des vertus thérapeutiques avec la sylvothérapie !

DÉPÔTS DE DÉCHETS VERTS EN FORÊT : MOINS ANODIN QU'IL N'Y PARAÎT !

Lorsqu'on évoque les dépôts sauvages de déchets en forêt, on pense immédiatement aux gravats, matériaux, pneus, ordures... trop souvent constatés dans nos espaces boisés. Ces incivilités, sont punies par la loi, il n'est pas inutile de le rappeler.

Mais on oublie que le dépôt de déchets verts constitue aussi une source de pollution en forêt. Pour certains, déposer des tontes de pelouses, des tailles d'arbres ou arbustes d'ornement est un geste habituel trop souvent considéré comme anodin : « Des déchets verts, ça ne pollue pas ! » entend-on parfois... Détrompez-vous !

En amenant ces tontes et tailles d'arbustes, qui n'ont rien à y faire, on met aussi en péril le fragile équilibre forestier. Maladies ou insectes présents dans les branchages, enracinement de coupes d'espèces invasives (renouée du japon...), apports de graminées non locales vont germer et proliférer...

Les déchetteries existent et sont suffisamment nombreuses : c'est là qu'il faut déposer les déchets verts, qui sont ensuite revalorisés (broyats, compost...). En outre, le dépôt de déchets verts est souvent générateur de dépôt ultérieur de déchets plus polluants encore...

Alors, respectez la forêt !

Portrait :

les employés techniques de la commune

Dans notre précédent journal, nous avons dressé le portrait des secrétaires de mairie et nous tenons maintenant à vous faire partager celui des employés techniques de notre commune. Laissons Yannick vous parler de ce service...

" Depuis le précédent article sur ce service, des changements ont eu lieu concernant les agents. Certains sont partis, d'autres nous ont rejoints : Fabrice arrivé en février 2019 et Christophe qui a repris ses fonctions après une absence de plusieurs mois.

Yannick, Djamel, Fabrice et Christophe forment la nouvelle équipe du service technique.

Nos tâches sont nombreuses, variées, et les surfaces à entretenir de plus en plus importantes !

Bien sûr nous assurons les travaux d'espaces verts : taille d'arbres et d'arbustes, tonte, désherbage, plantations de fleurs, ramassage de feuilles... Vous avez pu constater qu'il n'y a pas eu de fleurissement cette année, la faute à la crise sanitaire que

nous subissons tous : la période de confinement nous a fait prendre trop de retard sur leurs préparations. Il était préférable de se consacrer tous ensemble à la tonte des espaces verts, bords de route et terrain de sport : c'était urgent ! Nous souhaitons tous un retour au fleurissement pour 2021.

Durant la pleine période de tonte (mars, avril, juin), il nous faut plus d'un mois pour faire un seul passage sur tous les secteurs.

Nous entretenons aussi les voiries : pose d'enrobé à froid, réparation de regards ou avaloirs descellés suite au trafic routier, pose et scellement de panneaux, de barrières, de bancs, préparation au balayage, déneigement. Ce dernier est assuré par deux employés : un sur le quartier de Vaux et un autre sur le quartier de Chemaudin.



De gauche à droite : Fabrice, Christophe, Yannick et Djamel

Déneiger le quartier de Chemaudin (routes, lotissements, parkings, ZI et chargement de sel) prend entre 6h30 et 8h pour un seul passage ; celui de Vaux dure moins longtemps mais son circuit s'agrandit depuis le développement de la zone de l'échange.



A cela, il faut aussi ajouter les divers travaux dans les bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, cellules commerciales, logements, salles d'associations, micro-crèche, vestiaires foot, et bientôt le nouveau gymnase).

Les modifications diverses et améliorations, les interventions de maintenance, de dépannage sont nombreuses : plomberie, électricité, serrurerie...

Les bâtiments publics, du fait de leur fréquentation et occupation souffrent énormément.

Par ailleurs, nous constatons que les dépôts sauvages deviennent un réel problème.

Devant les conteneurs à verre, dans les chemins de bois, ils sont de plus en plus fréquents.

Cela demande plusieurs heures de travail pour nettoyer, trier, charger ces déchets et les emmener au centre de tri : temps durant lequel nous arrêtons de tondre, tailler, dépanner, entretenir...

Pour conclure, ce métier est très polyvalent ; c'est aussi ce à quoi vous êtes confrontés chaque jour, chaque mois, chaque année dans vos propriétés mais en infiniment plus grand au niveau de la commune.

Même si tout n'est pas parfait, nous avons à cœur, mes collègues et moi-même, de tout faire pour rendre la commune de Chemaudin et Vaux la mieux entretenue et agréable pour ses habitants.

Nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021 ! "

*Une équipe
polyvalente au
service des
habitants*



Résumés des conseils municipaux

Septembre 2020

► Nous accueillons Mr Serge Minoret, nouveau membre du Conseil Municipal suite à la démission de Mme Monllor.

► Mme Florence Souèges accepte la fonction de conseillère communautaire devenue vacante en tant que suppléante au conseil communautaire.

► Les conventions d'entretien des voiries de ZAE de la commune (Grand Chaux et zone de l'échange) sont renouvelées.

Pour rappel, la compétence "Création, Aménagement, Entretien et gestion des zones d'Activités économiques" a été transférée au Grand Besançon Métropole au 1er janvier 2017.

Cependant la commune a conservé l'entretien courant des voiries (entretien, propreté et viabilité hivernale) en contrepartie d'une attribution de compensation de fonctionnement via les conventions.

► Une étude a été demandée pour l'aménagement d'un parking à la Croisée des Laves afin d'en augmenter la capacité d'accueil : 18 places supplémentaires et un parking à vélos.

► Deux délégués SICA sont nommés : Claude Galliot et Katia Chevrey, et leurs suppléants respectifs : René Girard et Séverine Onillon.

► La commune informe la population qu'elle n'a plus l'autorisation de distribuer du raticide aux habitants.

► Des caves urnes seront prochainement installées dans les cimetières des quartiers de Vaux et de Chemaudin.

► Suite aux nombreux problèmes rencontrés lors de la construction de la propriété les Terrasses du Vallon, des indemnités ont été réclamées auprès des différents prestataires.

L'intégralité des comptes-rendus est disponible sur le site de la commune
<https://www.chemaudin.fr>
dans l'onglet "Municipalité", rubrique "Compte Rendu Conseil"

► Suite à la sollicitation du FCGB, les 5 communes à savoir Chemaudin et Vaux, Ecole-Valentin, Franois, Pirey, et Serre-les-sapins, ont demandé une étude de faisabilité au GBM.

Le Maire demande, alors, au conseil réuni de se prononcer sur la convention financière entre les 5 communes (Chemaudin et Vaux, École-Valentin, Franois, Pirey, Serre-les-sapins) pour les frais d'étude dans le cadre de l'étude de faisabilité du terrain synthétique.

Ce dossier est à suivre car il demande réflexion.

► Un projet de parking au clos du Vallon et d'une desserte pour les jardins familiaux à la croisée des Laves est à l'étude : le conseil municipal valide la convention d'honoraires de la mission de maîtrise d'œuvre ainsi que le devis de levée topographique de l'emprise de l'aménagement.

► Le maire propose d'exonérer le montant des loyers de 50% pour 9 locataires des terrasses du Vallon suite aux désagréments qu'ils ont subis depuis leur installation.

► Un devis d'exploitation forestière pour 2 parcelles sur la commune est présenté et accepté. La commission Bois présente l'état d'assiette 2021 proposé par l'ONF et précise qu'elle privilégie les parcelles en régénération : 4r et 9r sur le secteur de Chemaudin et 4j et 4r sur le secteur de Vaux-les-prés.

► Le maire se doit de contrôler la population des chats sur notre

commune : une association effectuera un diagnostic afin de connaître le nombre des chats errants. Des dispositions seront prises suite aux résultats de ce diagnostic.

► Lecture est faite d'un courrier émanant d'une association proposant des ateliers en forêt qui est à la recherche d'un terrain pour installer un tipi afin de s'abriter en cas de mauvais temps.

► Le matériel de téléphonie de la commune a besoin d'être changé et les offres de téléphonie aussi. Un des devis présentés a remporté la majorité ; il répond aux besoins et c'est l'offre la plus intéressante.

► Suite à la sollicitation du conseil départemental, pour le FSL (Fonds de Solidarité Logement) et le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté), la commune décide de participer à hauteur de 0.61 euros/habitants pour le FSL et de 0.30 euros/habitants pour le FAAD.

► Une convention de mise à disposition des différentes salles de la commune aux diverses associations est présentée et approuvée par le conseil municipal.

► Au vu des circonstances sanitaires actuelles, les cérémonies du 11 novembre ne pourront se dérouler comme les précédentes années.

► Les travaux rue de la Mare sont en attente car le GBM n'a plus de crédits bien que ces travaux aient été planifiés.

Novembre 2020

► Le règlement de l'affouage est porté à connaissance du Conseil Municipal. On notera que les inscriptions sont en baisse par rapport à l'année dernière. Le prix du stère, quant à lui, est fixé à 7,50€, il n'a pas augmenté depuis 2015.

► Un système de vidéo-surveillance doit être installé dans la salle de sport.

Le choix, parmi plusieurs devis, se porte sur celui qui propose un contrat de location et de maintenance, comme c'est déjà le cas sur les autres équipements installés sur la commune. Nous sommes ainsi assurés de bénéficier d'un matériel à la pointe puisqu'il sera changé tous les cinq ans.

► Changements....

- Mr le Docteur Daniel Schirlin, qui officie depuis de nombreuses années sur notre commune prend sa retraite à la fin de l'année. Son cabinet est repris par le Docteur Vincent Ribère. Le numéro de téléphone reste inchangé.

- Le gérant du LEF (Bar, Tabac, Restaurant), Mr Luc Gérardin, cesse son activité. Son bail est transféré à son repreneur Mr Pierre Girard.

- Dans le but d'améliorer les dépenses énergétiques, un bilan sera prochainement réalisé au niveau des cellules commerciales de la Place de la Mare.

► Mr le Maire informe qu'une étude de faisabilité sera entreprise pour la création d'une maison médicale regroupant une résidence autonome, des cabinets de médecins, d'infirmier(e)s...

► Un locataire de la résidence "Les Terrasses du Vallon" connaît depuis le mois d'août des aléas répétitifs : le conseil approuve la décision de lui exonérer 100% d'un mois de loyer.

Ces aléas sont dus à une malfaçon. Une société a omis de poser des réducteurs de pression d'eau, le maire propose que cette société fasse le nécessaire et prenne en charge le remboursement du mois de loyer de ce locataire.

► Un arrêté sera pris pour ne pas transférer les pouvoirs de police à la présidente du GBM, Mme Vignot.

► Marie Poncet, conseillère élue, a été nommée dans la commission thématique du GBM "Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique".

► Ludovic Lebail, Gérôme Galliot, Bastien Franceschini, Marie Poncet et René Girard sont nommés à la commission de contrôle des listes électorales.

► Suite aux adaptations de la DSC (Dotation Solidarité Communautaire), le maire nous fait part de son inquiétude quant à la nouvelle mesure qui privera notre commune d'un retour potentiel sur la dernière phase de l'occupation de la zone de l'échange. Le manque à gagner s'élève à environ 70 000€/an.

► Des échanges ont lieu sur le dossier du terrain de foot en synthétique : pertinence de ce dossier, mutualisation entre les différentes communes ... De nombreuses questions sont soulevées, ce projet mérite une réflexion plus approfondie : affaire à suivre !

ENTRAIDE COVID-19



En cliquant sur cet icône épinglé sur l'écran d'accueil du site internet de la commune ou en scannant le QR-code, accédez au site deentraide du CCAS.

Retrouvez :

- des informations relatives à la pandémie
- le détails des services proposés par le CCAS aux personnes vulnérables
- la gazette

Pendant toute la durée de la crise sanitaire, le CCAS propose des services aux personnes vulnérables et/ou aux personnes à risques.

Pour freiner la propagation du virus, le CCAS a décidé d'étendre ces services aux personnes testées positives au Covid. En effet, ces personnes sont invitées à rester confinées chez elles pour limiter les contacts.

Les membres du CCAS peuvent donc effectuer quelques courses.

Tous les services, conseils et renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune ou par téléphone auprès de Mme Jocelyne Belleney au 03 81 58 66 81.

De plus, le CCAS, le club Acti-séniors, le CSC, la bibliothèque et des bénévoles se mobilisent pour maintenir du lien avec les personnes isolées et/ou vulnérables en publiant et distribuant une gazette mensuelle (jeux, culture, humour...).

Maintenons tous ensemble notre vigilance

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Une belle journée de tennis

C'est sous une pluie fine qu'une douzaine de protagonistes se sont retrouvés le dimanche 20 septembre dernier à 10 heures sur le cours de tennis de Chemaudin et Vaux, afin de disputer la première édition du tournoi de tennis en double de l'ASCT. Rappelons que ce tournoi était ouvert à tous et toutes, sans condition de niveau.

La pluie ayant rapidement laissé place à un franc soleil, les matchs se sont enchaînés et les joueurs présents, inscrits dans deux poules de trois équipes ont joué le jeu de la compétition, dans un bel esprit de convivialité.

Cette belle journée a été ponctuée de matchs disputés, où les acteurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

On notera pour cette



première édition la belle victoire de l'expérience, de la régularité et de la puissance de la paire Thanh Tong TRUONG / Anthony ROY opposée en finale au duo Ludovic BERGER / Pierre-Yves DEMAZURE, auteur d'une belle résistance !

Merci à tous les participants et grand bravo aux vainqueurs, récompensés comme il se doit par les organisateurs et spectateurs présents !

Nul doute que la réussite de cette 1ère édition en appellera d'autres, avec un nouveau tournoi prévu dès l'année prochaine !



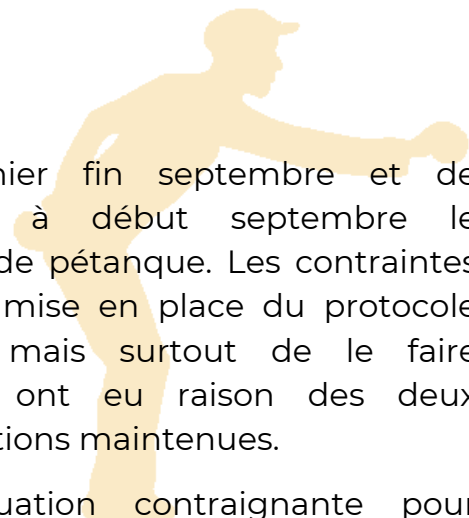
La Vaulienne

Cette année 2020 fut une année blanche pour la Vaulienne. La crise sanitaire nous a empêchés d'organiser nos manifestations.

La soirée Fondue géante a été annulée la veille. Compte tenu de l'évolution de la situation, la Vaulienne a donc pris le risque d'annuler son traditionnel méchoui du 13 juillet, de reporter son

vide grenier fin septembre et de maintenir à début septembre le concours de pétanque. Les contraintes liées à la mise en place du protocole sanitaire, mais surtout de le faire respecter ont eu raison des deux manifestations maintenues.

Cette situation contraignante pour beaucoup d'entre nous ne donne pas



l'impression de s'améliorer. Malgré cela, la Vaulienne maintient son agenda 2021 pour organiser ses manifestations, sous réserve que les dates soient validées lors de notre assemblée générale qui aura lieu en début d'année.

Chemaudin et Vaux est un village dans lequel il fait bon vivre. Notre commune est riche d'une population d'environ 2000 âmes dont la grande majorité aime se divertir et passer de bons moments entre voisins ou entre amis. Pour cela, l'animation du village est un élément essentiel ; et pour ce faire, l'Association la Vaulienne y contribue fortement chaque année par l'intermédiaire de son programme d'animations annuelles détaillé ci-dessus.

Vous avez la fibre associative, vous souhaitez participer à l'animation de votre village, vous avez des projets, des idées, vous aimez le contact humain, alors n'hésitez plus !

L'Association la Vaulienne saura vous accueillir au sein de son équipe animée de cette volonté bénévole pour que Chemaudin et Vaux reste un village animé dans lequel on ne s'ennuie pas !

Les compétences et qualités de chacun seront appréciées à leur juste valeur. Tout le monde a sa place au sein de l'association. Avec vous, nous pouvons réaliser de belles choses ! Vous donnez le temps que vous souhaitez pour :

- une ou plusieurs manifestations,
- monter et mettre en place le matériel sur site et installer les tables et chaises,
- servir les repas, buvette et restauration rapide,
- démonter et ranger notre matériel puis nettoyer les locaux et les sites.

Soyez fier de faire partie d'une association qui fait vivre son village, dont l'avenir repose sur la volonté de chacun.

Le président Didier Cousin

CONTACTEZ-LES !

M. COUSIN Didier : 06 63 58 61 43 ou didier25.cousin@free.fr

M. ROUSSELOT Alain : 07 61 22 13 40 ou alain.rousselet25@orange.fr

La Vaulienne :
lavaulienne@gmail.com

Retrouvez les dates des manifestations de La Vaulienne dans l'agenda de ce journal



Club Acti-séniors

Suite à la situation sanitaire, le Club Acti-seniors et l'atelier mémoire n'ont pu reprendre leurs activités les mardis après-midi.

Avec la gazette, en collaboration avec le CCAS, la Bibliothèque, des bénévoles, nous essayons de vous divertir et de préserver un lien en cette période compliquée.

Suivant l'évolution de cette pandémie, un contact sera repris avec vous tous. Restons optimistes et souhaitons que cette crise se termine bientôt et que nous puissions enfin nous retrouver et partager nos moments d'amitié.

La présidente Monique Gavignet



FC Grand Besançon

La dynamique engagée lors de la création du FCGB il y a deux ans se poursuit favorablement. En effet, après une saison 2019-2020 interrompue dès le 13 mars, la reprise de notre activité (dans le respect des consignes sanitaires) était fortement attendue par nos joueurs et dirigeants du FC Grand Besançon.

Une organisation rigoureuse permet de faire dérouler nos entraînements et rencontres sur nos quatre sites avec leur spécificité propre. Sur celui de Chemaudin-et-Vaux en particulier, la commune a procédé au changement des grands buts et à la rénovation de la pelouse, suite à un contrôle de conformité de la Ligue. L'école de foot féminine s'y entraîne le mercredi après-midi et les seniors masculins le jeudi soir. Le week-end, ce sont nos équipes à 11 qui disputent leurs matches.

Au niveau sportif, après seulement deux mois de compétition, les résultats étaient mitigés : un bon début de saison pour les écoles de foot masculine et féminine (U7 à U13 / U8F à U13F), les U15 et U18 (2), les Seniors féminines et Seniors masculins 2, mais une entame de compétition plus difficile pour les U14 en régional, les U18 (1), U15F et l'équipe Senior 1 en Régional 3.

Suite au nouveau confinement, nos activités sportives sont suspendues depuis le 30 octobre (entraînements et matches). Néanmoins, pour continuer à animer le projet club et préparer la reprise, sept commissions thématiques travaillent sur l'ensemble des sujets (sportif, associatif et éducatif). En effet, les projets ne manquent pas, que ce soit

UN CLUB DYNAMIQUE !

Le club compte déjà 415 licences et occupe la 10e place par le nombre de licencié(e)s au niveau de la ligue Bourgogne-Franche-Comté et la 6e sur le District Doubs-Territoire de Belfort.

En 2020-2021, ce sont 28 équipes féminines et masculines qui sont engagées dans douze catégories. Les taux d'encadrement en éducateurs et en dirigeants sont en hausse, grâce un effort de formation continue.

Deux nouveaux arbitres, une recrue et un jeune en formation, rejoignent cette saison le jeune arbitre de Ligue, Baptiste Lambert.

en termes de communication, gestion administrative, animations et relations avec les sponsors. Citons par exemple la mise en place de la gestion en ligne des demandes de licences, qui sera suivie d'une dématérialisation complète avec inscription et paiement en ligne. Un « club partenaires » regroupant des entreprises locales est également en projet afin de renforcer les relations avec les sponsors en proposant des animations et rencontres dédiées. Ce club, à vocation conviviale, contribuera au rayonnement du FCGB.

Côté communication, l'amélioration continue de nos supports (site Internet, réseaux sociaux : Instagram, Facebook) se poursuit, avec un projet d'application qui permettra de dynamiser nos actions et relations avec les adhérents : convocations aux matches, inscription aux événements, gestion de la boutique du club... pour renforcer l'esprit club et

son identité, une consultation des adhérents sera lancée pour la création d'une devise du club et des goodies (mugs, bonnets, casquettes...) seront également développés pour la boutique.

En termes d'animations, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous poursuivrons ou développerons des actions citoyennes comme la collecte pour la banque alimentaire ou les Restos du cœur, une participation au don du sang et à des manifestations dans les villages à la demande des communes ou en partenariat avec d'autres associations...

Enfin, le projet intercommunal de modernisation et de terrain synthétique sur le site de Franois reste au cœur de nos priorités.

Des rencontres ont eu lieu au cours de ces dernières semaines entre les maires et la nouvelle équipe dirigeante, afin de présenter le fonctionnement du club et son action, mais pour continuer à défendre ce projet, essentiel pour le maintien et le développement du club à moyen terme.

POUR TOUT CONNAÎTRE DES ACTIVITÉS DU FCGB, RESTEZ CONNECTÉ :

Site internet : <http://fcgrandbesancon.fr/>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/fcgrandbesancon/>

Instagram : @footballclubgrandbesancon

Mouv'ados

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales pour la gestion de la Covid annulant la journée à Nigloland, le Mouv'ados a néanmoins proposé des activités variées durant toute la période des vacances d'Automne et les jeunes ont répondu présents. Ainsi 39 adolescents ont pu bénéficier de ces activités.

Les jeunes de la commune de Chemaudin et Vaux ont ainsi pu participer à des animations en journée où ils ont pu exprimer :

- leur créativité lors du Space painting,
- stimuler leurs facultés intellectuelles et leurs capacités de raisonnement au travers d'Escape Game
- prendre part à des compétitions sportives comme un tournoi de futsal.

Deux soirées ont été organisées pour que les jeunes puissent partager un



moment convivial autour d'un repas, du visionnage d'un film ou d'un karaoké. A chaque période de vacances, une journée de réflexion est mise en place durant laquelle les jeunes sont sollicités pour être force de propositions afin de construire des projets futurs du Mouv'ados.

En attendant les prochaines vacances, le Mouv'ados devrait continuer à organiser des activités les mercredis et les soirées, sous réserve d'une évolution des mesures sanitaires.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site du Mouv'ados <https://www.mouvados.fr/>

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre 2020 a été maintenue malgré le confinement et les mesures sanitaires en vigueur.

Seuls, le maire et les représentants des anciens combattants, Messieurs René Sarrasin et Raymond Petitjean, étaient présents et ont déposé une gerbe en l'honneur des soldats morts pour la patrie.



CSC- Espace de vie sociale : Stages de vacances 2021

ATELIER BEAT BOX

pour les enfants de 8 à 11 ans
Du 08 au 11 février 2021
De 10 h à 12 h et 13h30 à 15h30
Salle : Malplanche Chemaudin et Vaux

Venez créer votre propre spectacle et chanter vos chansons préférées. Orel, vous fera découvrir son univers du Beat Box, art en pleine expansion qui consiste à faire de la musique en imitant des instruments avec la bouche.

ATELIER CREATIF

Pour les enfants de 6 à 10 ans
Du 15 au 17 février 2021
De 10 h à 12 h
Salle : ancienne école de Vaux

Thème : le dessin animalier, la gravure et l'aquarelle. Le matériel sera fourni pour les 3 séances.

STAGE INFORMATIQUE

pour débutant
6 séances de 9h à 11 h
Mercredis 21 et 28 avril 2021
Mercredis 05, 12, 19 et 26 mai 2021

Programme : le web : de quoi s'agit-il ? envoi de mail, tâches administratives dématérialisées, services en ligne, formulaires, simulateurs...

LES ATELIERS BONS JOURS

en partenariat avec la Mutualité Française Bourgogne Franche-Comté

Les ateliers commencés en octobre, interrompus par la crise Covid, sont reportés et pourraient être programmés au premier trimestre 2021.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

CSC au 03 81 58 66 81 ou
centresocioculturel-chemaudin@orange.fr

Agenda

08 au 11 février 2021 :

Stage Beat Box

15 au 17 février 2021 :

Stage Atelier Créatif

13 mars 2021 :

Fondue Géante, organisée par la Vaulienne à la salle Malplanche

Avril-mai 2021 :

Stage Informatique

20 juin 2021 :

Vide Grenier, organisé par la Vaulienne dans le quartier de Vaux

13 juillet 2021 :

Méchoui et Feu d'artifice, organisé par la Vaulienne à la salle Belgy

04 septembre 2021 :

Concours de Pétanque, organisé par la Vaulienne à la Malplanche

Recevez les actualités de votre commune



Infos pratiques, vie de la commune (CCAS, centre socio-culturel, vie associative...), conseils municipaux, arrêtés... retrouvez tout cela et bien plus sur le site de la commune :

<https://chemaudin.fr> et inscrivez-vous à la lettre d'information

NEWSLETTER : L'ACTUALITÉ VIENT À VOUS !

Donnez votre adresse mail.

Validez votre inscription dans le courriel de confirmation.

Quelques clics pour ne manquer aucune info !

ABONNEZ-VOUS À NOTRE
LETRE D'INFORMATIONS

E-mail *

Je m'abonne !

